

Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

Cette année 2013 a démarré par une vie associative dynamique avec en complément des activités et festivités traditionnelles, l'inauguration de la voie multi modale le long de la rigole d'Hilvern par le Conseil Général des Côtes d'Armor et l'arrivée de la seule étape dans notre département du mythique Tour de Bretagne Cycliste.

Un grand merci à tous les bénévoles et membres de nos associations qui ont fourni un énorme travail lors de ces deux manifestations, véhiculant une formidable image de notre commune, et un dynamisme toujours présent pour réaliser de tels évènements.

Le début d'année fut également l'occasion de voter le dernier budget du Mandat électoral, avec comme projets pour cette année : l'acquisition de la Varlope et du bâtiment du « CER », la numérotation des habitations dans les grands villages, un programme de voirie modeste mais nécessaire, la mise en place d'un site internet communal et la validation du Plan Local d'Urbanisme.

Par ailleurs, après le dernier vote du budget communal, il nous semblait important de pouvoir vous relater les différents investissements et actions mis en place durant ces années.

En effet, réaliser un bilan des actions menées et des travaux mis en œuvre depuis 2008 est pour nous tout à fait légitime afin de porter à la connaissance de la population l'ensemble du travail réalisé.

Ce bilan est le résultat de l'investissement collectif des associations, bénévoles, employés communaux et de l'équipe municipale.

A toutes et à tous, je vous souhaite un bel été 2013.

Xavier HAMON



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte Administratif 2012 :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2012, soit la somme de 143 578, 90 euros en réserves, à la section d'investissement du Budget Primitif 2013.

Budget Primitif 2013 :

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2013, à l'unanimité et s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	394 554, 00 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	394 554, 00 €
Dont Charges générales	87 270, 00 €	Dont Impôts et taxes	211 867, 00 €
Charges de personnel	121 000, 00€	Dotations et participations	153 150, 00 €
Virement section d'Investissement	60 722, 00 €		
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	567 872, 00 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	567 872, 00 €
Dont Sentier piétonnier St Thélo – Le Quillio	4 200, 00 €	Résultat affecté	143 578, 90 €
Plan Local d'Urbanisme	11 000, 00 €	Fonds de compensation de la TVA	90 562, 00 €
Voirie	60 000, 00 €	Subventions	17 553, 00 €
Travaux Eglise	20 000, 00€	Amortissements	19482, 10 €
Acquisition des Bâtiments du CER et Varlope	110 000, 00€	Emprunt pour l'acquisition de bâtiments	110 000, 00 €
Acquisition Foncière	100 000, 00 €	Emprunt pour les acquisitions foncières	100 000, 00 €

Taux de contribution 2013 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux de contributions directes pour l'année 2013.

Ils restent donc fixés ainsi :

- taxe d'habitation : 14.49 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.54 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50 %

Subventions attribuées pour l'année 2013 :

Le Maire donne lecture des demandes de subventions pour l'année 2013.

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes d'un montant total de 7 354 € pour l'année 2013 :

Comité Communal d'Action Social : 1500€ - Anciens Combattants Guerre d'Algérie : 150€ - Croix d'Or : 50€ - Croix Rouge : 50€ - Association Paralysés de France : 50€ - Cyclo Club Uzel : 80€ - A.S.U.M. : 100€ - Restos du Cœur : 150€ - Comice Agricole Uzel : 350€ - U.S.O. : 700€ - Club de l'Amitié : 200€ - Société de Chasse : 100€ - France ADOT 22 : 50€ - Amicale des Pompiers Uzel : 100€ - Amicale des Pompiers Mur de Bretagne : 100€, O.G.E.C. Notre Dame Saint Anne : 2000€ - Association d'entretien de la Butte Rouge : 30€ - Chambre des métiers et de l'artisanat : 120 € - Société Hippique Rural : 20€ - Groupement de Défense Sanitaire : 20€ - C.P.R.P. : 825€ - Foyer Socio Culturel de Mur de Bretagne : 409€ - Association Saint Maurice : 200 €.

Tarifs Communaux 2013 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2013 comme mentionnés ci dessous :

Petite Salle de la Mairie : 60€,

Le tarif ci-dessus est majoré de 30% pour les habitants hors commune.

- Cimetière : Concession en terre : 100€,
Columbarium : 250 € pour 10 ans,
Caveautin : 300 € pour 10 ans,
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,
- Monnayeur : de 0 à 5 tonnes : 2 €, de 5 à 10 tonnes : 3 €, de 10 à 20 tonnes : 4 €, de 20 à 30 tonnes : 5 € et pour plus de 30 tonnes : 7 €.

- Raccordement au réseau tout à l'égout : 450 €.
- Salle des Fêtes – Espace CROMLEC'H :

Salles des Fêtes	Le QUILLIO (tarifs 2013)	
	Com.	Hors C.
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	102 €	128 €
Repas privé 1 jour ou Association	153 €	204 €
Repas privé 2 jours	204 €	255 €
Loto - Concours de cartes	102 €	128 €
collation enterrement	51 €	102 €
Matériel		
Couvert complet particulier (lot de 50 couverts)	21 €	31 €
Couvert complet association	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h
Bris de vaisselle		
Assiette blanche	prix coutant	
Assiette - verre à pied		
verre ballon - couvert		
flûte		
tasse		
caution réservation	500 €	500 €
caution bal disco	1 000 €	1 000 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

Inauguration de la Voie Multi-modale le long de la Rigole d'Hilvern :



Dimanche 14 Avril dernier a eu lieu l'inauguration de la voie verte le long de la Rigole d'Hilvern.

Fort heureusement la météo fut tout aussi agréable et conviviale que la participation des nombreux randonneurs, cavaliers et amoureux de la nature ayant répondu présent à cet évènement.

Toutes nos félicitations aux bénévoles qui ont permis la réalisation de cette merveilleuse journée sans qui le Conseil Général n'aurait pas pu réaliser cette fête.

Encore un grand Bravo à vous.

La journée avait débuté par des randonnées aux départs de Bosméléc et de Pestuan afin de converger vers le Site de Lanégoff pour l'inauguration officielle.

Un repas a été préparé et servi par l'ensemble des bénévoles de toutes les associations communales ; et nous avons eu l'honneur de recevoir les Frères MORVAN qui ont eu à cœur d'animer l'après-midi avec leurs chants.

Arrivée de la 5^{ème} étape du 47^{ème} Tour de Bretagne Cycliste:



Lundi 29 Avril, les 150 coureurs du Tour de Bretagne Cycliste sont partis de Saint Thélo. Après avoir parcouru plus de 170 Kilomètres sur notre territoire intercommunal, ils se sont disputés la première place avant de franchir la ligne d'arrivée dans notre bourg.

Le vainqueur de l'étape est Timothy DUPONT de l'équipe Ventilair.

Merci à tous les bénévoles et toutes les personnes ayant contribué à la réalisation de cette magnifique journée, permettant de mettre en avant notre belle commune.

Commémoration du 8 Mai :

Dimanche 8 Mai, association d'anciens combattants, population et élus ont rendu hommage aux personnes disparues durant la Guerre 1939-1945.

Il s'agissait du 68^{ème} anniversaire de l'armistice de cette terrible guerre qui a endeuillé bon nombre de familles et de villages dans toute la France.

Un vin d'honneur a été offert salle de la mairie par la municipalité à l'issue de la cérémonie.



Sentier d'interprétation Saint Thélo – Le Quillio : <http://sentierdethellio.jimdo.com/>



Le sentier d'interprétation entre les deux communes de St Thélo et du Quillio est né d'une volonté commune de mise en valeur de l'environnement et du patrimoine naturel local.

Les deux communes, situées de chaque côté des rives de l'Oust partagent des paysages et un patrimoine qu'elles ont à cœur de faire découvrir.

Pour mener à bien ce projet, un groupe de travail composé d'élus et d'habitants s'est constitué accompagné du Syméol, du pays touristique et de la CIDERAL.

BILAN SUR LES ACTIONS ET REALISATIONS DE LA MUNICIPALITE DEPUIS 2008

Enfance – Jeunesse :



Création d'une Aire de Jeux

Signature de la Charte sur les Accueils péri-scolaires,

Utilisation de la Ludothèque de la CIDERAL pour agrémenter les animations mises en place à l'accueil péri-scolaire,

Mise en place de Matinées d'éveil un mardi matin par mois avec le service enfance jeunesse du CIAS de la CIDERAL,

Acquisition de mobilier pour l'école Notre Dame Saint-Anne,

Réalisation d'une nouvelle cantine au sein de notre nouvelle salle multi-fonctions,

Participation à l'Accueil de Loisirs du Canton d'Uzel pour les enfants de notre commune.



Démocratie et vie communale :



Remaquettage du bulletin Municipal avec des éditions semestrielles,

Installation d'un panneau d'affichage des décisions municipales et des documents d'Urbanisme devant la Mairie,

Mise en place de la Fête des Parents,

Un site internet communal est en cours de réalisation

Urbanisme et Habitat :

- Viabilisation de cinq lots à bâtir dont un lot reste disponible,
- Mise en place de l'assainissement collectif au Village de Lanégoff,
- Validation de la carte des Zones Humides avec mise en place d'un groupe de travail et la réalisation d'une réunion publique de restitution,
- Diagnostic complet des perspectives d'évolution en matière d'Urbanisme en collaboration avec différents partenaires institutionnels (CAUE, CAD22, EPF, SDAP, bailleurs sociaux, DDTM...),
- Mise en Place de notre Plan Local d'Urbanisme (réalisation de réunions avec la population et les entreprises pour le diagnostic et réalisation de réunions publiques). La validation devra être définitive en fin d'année.

Patrimoine Bâti et amélioration du Cadre de Vie :



Rénovation d'un appartement situé au-dessus de la mairie,
Ouverture du Bar-restaurant-épicerie : Le Quill'Oust,
Diagnostic énergétique de chaque logement communal,
Réalisation d'un columbarium et de 6 caveautins,
Acquisition des Bâtiments « la Varlope » et « l'ancien CER »,
Obtention du Label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne,

Réalisation de notre nouvelle Salle Multi-Fonctions à l'Espace Cromlec'h,
Acquisition de « l'Ancienne Boulangerie » avec la réalisation de 4 logements et d'un local pour une activité libérale en collaboration avec la CIDERAL (en cours),
Amélioration et développement du Fleurissement communal (obtention du 2^{ème} prix départemental en 2012),
Réhabilitation de l'ancienne décharge à Lorette,
Restauration des Toiles intitulées « la Cène » et le « Saint Maurice »,
Acquisition d'un défibrillateur

Voirie :



2009 : 2500 m de réfection de voirie et création de la voirie dans la Zone Artisanale financée par la CIDERAL,
2010 : 1005 m de réfection de voirie,
2010-2011 : Création de la voie piétonne le long de la Route Départementale N° 35,
2012 : 375 m de réfection de voirie, création d'un chemin piétonnier de 145 m et réfection du RD 35 dans le bourg financé par le Conseil Général des Côtes d'Armor.
Création d'un parking et d'une aire de camping-car à Lanégoff.

Effacement réseaux Tranche 1 LE PENHER,
 Tranche 2 LE PENHER,
Réalisation d'éclairage de la voie Piétonne,
 de l'Aire de camping-Car.

Numérotation et nomination des Rues du Bourg,
Numérotation des habitations des Grands Villages (en cours),

Création d'un sentier d'interprétation entre la commune de Saint Thélo et notre commune.

Depuis le début du Mandat, la commune aura investi 1 729 882 € HT (hors acquisitions de petits équipements, logiciels et autres) et aura perçu en contrepartie 704 994 € de subventions.

Etat Civil :

a. Naissances :

- Mathéo BOUSSEMART, né le 14 Mars 2013 à Saint Briec, fils de Mathieu BOUSSEMART et Cindy CHAPEL résidant au Domaine des Pierres Grises,
- Norah HUBY, née le 11 Avril 2013 à Saint Briec, fille de Nicolas HUBY et Laetitia GROSSET, résidant au Quillouzel,
- IONA THOS, née le 18 Mai 2013 à Saint Briec, fille de Mickael THOS et caroline CHOLET, résidant au Bas de la Lande.

b. Décès :

- Le 22 Avril 2013, Yvonne LE BOUDEC, née LE ROUX, à la maison de retraite du Cosquer,
- Le 5 Juin 2013, Alice DONNIER, née LE HELLAY, domicilié au Maraudet

c. Mariages :

- Le 13 Avril 2013, Madame Anne Hélène DUAULT et Mr Nicolas PELTIER, domiciliés au Quillouzel.

Calendriers des Festivités au 2^{ème} semestre 2013 :

Juillet :	- Samedi 6	Comice Agricole Cantonal au terrain des Sports
	- Samedi 13	Nuit des Eglises à l'Eglise Notre Dame
Aout :	- Jeudi 15	Pardon Notre Dame de Lorette
Septembre :	- Dimanche 8	Pardon Notre Dame de Lorette
Ocotbre:	- Dimanche 6	Fêtes des Classes « 3 » à l'Espace Cromlec'h
Novembre :	- Lundi 11	Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18
	- Lundi 11	Repas du C.C.A.S.
	- Samedi 16	Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust

Informations Pratiques :

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 13 H 30 – 17 H 15, les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} lundi de chaque mois
Mardi : 13 H 30 – 17 H 15
Mercredi : Fermée
Jeudi : 13 H 30 – 17 H 15
Vendredi : 13 H 30 – 17 H 00
Samedi : 10 H 30 – 12 H 00 : Permanence d'un Elu

Numérotation des Villages :

Suite à la numérotation du Bourg et du Village du Penher, la municipalité va procéder à la numérotation des villages comportant au moins 5 adresses postales, c'est-à-dire les villages du Roz, de Kergouillard, de Lohan, de Kermoleven, de la Zone Artisanale, du Reste, du Quillouzel, des Guerniaux, de Saint Maurice, de Lanégoff, du Cosquer, de Leffaut, des Tupuces et de Quénécanan.

Des membres de la commission voirie, accompagnés des services de la poste vont donc parcourir le mardi 30 juillet prochain la commune afin de procéder à un relevé des habitations concernées.

A l'issue de ce recensement, un numéro vous sera attribué et une plaque sera posée par les employés communaux courant le second semestre.

Les services de la poste vous transmettront une fiche explicative afin de communiquer votre nouvelle adresse aux différents services concernés : EDF, SAUR, France Télécom....

La mairie est à votre entière disposition pour toute interrogation sur ce sujet.

Village numbers:

As you are aware last year the street names and numbers for the Bourg and the Penher were issued .

On the 30th of July a group from the conseil will be passing to decide house numbers .

Those affected are : Kergouillard, Lohan, Kermoleven, Zone artisanale, Quilliouzel, Guerniaux, St Maurice, Lanegoff, Cosquer, Leffaut, Tupuces and Quénécanan.

Following this the employers of the commune will fix a number to your house and you will receive in the post a file to help you inform the different companies that your address has changed.

If you need more information please call into the mairie.

Redevance ordures ménagères 2013 :

Tous les changements ou modifications (propriétaire, composition du foyer, nom, adresse....) doivent être notifiés à la CIDERAL par écrit: CIDERAL : Service de la Redevance Ordures Ménagères – 4&6 bd de la gare – BP 246 – 22602 LOUDEAC CEDEX ou par mail : n.boscher@cideral.fr.

Ouverture tous les matins de 8h30 à 12h du lundi au vendredi.

Vous pouvez télécharger une fiche de réclamation sur le site internet de la CIDERAL

Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CIDERAL sont invités à nous contacter afin de compléter une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (prélèvement une fois ou trimestriel) peuvent contacter la CIDERAL afin d'obtenir une demande de prélèvement à compléter ou se rendre sur le site internet de la CIDERAL pour télécharger la demande de prélèvement.

Encourageons les nouvelles Entreprises s'implantant sur notre Commune :



Arrivé depuis 2012 sur la commune du QUILLIO, j'avais une idée en tête : c'était de me mettre à mon compte.

Malgré la conjoncture qui est difficile pour tout le monde, j'ai décidé de me lancer après 12 années de menuiserie, de parquet, de pose de fenêtres et de cuisines, aménagement et placo, et 6 années de plomberie, sanitaire, carrelage et salle de bain complète.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos attentes.

SOCIETE AMP (Agencement
Menuiserie Plomberie) Mr
POCQUET

Cet espace est le votre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :
Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

Nom, Prénom et adresse :